



Gazette JANVIER 2018



Mairie de Puydaniel

Adresse : 8, avenue des Pyrénées - Téléphone : 05 61 50 72 44 -
Permanences Mairie : Mardi et vendredi : 8h30 - 12h30 et de 13h30 - 17h30
Contact tél. : 05 61 50 72 44 - Mail : mairiepuydaniel@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.mairie-puydaniel.fr>

Dans ce numéro :

Édito	Page 2
Informations communales	
Travaux et manifestations	Page 3
Solidarité Numérique	Page 4
État civil et infos pratiques	Page 5-6
Vie associative	Page 7
Les rendez-vous du semestre	Page 8

***Retrouvez toutes ces informations
sur le site internet de la mairie***

Édito

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Au nom du Conseil Municipal de Puydaniel, à chacune et à chacun d'entre vous, à tous vos proches, je souhaite une excellente année 2018. Qu'elle soit accompagnée d'événements heureux, de santé, de bonheur, de réussite dans vos projets personnels, professionnels et associatifs.

Je vous souhaite enfin, une année la plus sereine possible.

2018 sera par ailleurs l'aboutissement d'un projet important pour la commune : celui de l'acquisition d'un bien privé restant ainsi au patrimoine du village. Un projet qui demande de l'énergie et de l'engagement, mais également votre soutien car c'est aussi votre bien, à chacune et chacun d'entre vous.

Pour vous citoyennes et citoyens :

*Un **lieu ouvert et sécurisé** avec son jardin, un espace de détente.*

*Un **lieu de rencontres et d'échanges** avec des aménagements dédiés aux associations (3^{ème} Age, Comité des Fêtes...) ; à la jeunesse ; aux amateurs de lecture...*

*Des **salles** de dimensions plus modestes que la salle des fêtes, pour répondre à des besoins de particuliers (réunions familiales) ou de professionnels.*

*Un **lieu public** avec un accès **facilité aux personnes à mobilité réduite** ; un espace confidentiel au niveau du secrétariat ; un coin libre accès informatique...*

Pour la Mairie :

*Une possibilité de répondre aux besoins de **réaménagement** en réduisant les dépenses et de **regroupement des locaux** en un lieu unique.*

Non ce ne sera pas une vie de château, mais simplement une vie partagée par tous les citoyens de la commune. C'est pourquoi, je vous demande aujourd'hui d'adhérer, dans l'intérêt général, à ce projet d'avenir, mûrement réfléchi par les représentants de votre commune.

Bien cordialement,

Jean-Claude Blanc

Informations communales

Travaux réalisés :

Entretiens courants, (fossés, réfection de l'éclairage public, la 2^{ème} tranche d'effacement des lignes en haut du village ; réfection des fossés route d'Esperce ; chemin et route du cimetière ; rue de la mairie et chemin de Saint-Sernin.

Mise en place d'une borne textile, linge et chaussures place de l'église



Travaux et projets en cours :

Éclairage public impasse de Marsoula et du parking arrière de la salle des fêtes.

Acquisition d'un bien immobilier
Ce bien serait financé par : La vente de biens communaux, des accords bancaires, et les subventions accordées par le Conseil Départemental et la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Manifestations passées :

➤ **Samedi 11 novembre : commémoration** de la fin de la guerre de 1914-1918, suivi d'un apéritif à la mairie.



➤ **Dimanche 10 décembre :** Repas des aînés organisé par le CCAS



➤ **Vendredi 12 janvier 2018 :**

Jean-Claude Blanc et son conseil municipal adressait les vœux du nouvel an à ses invités Puydanielois.

Après avoir retracé les événements qui ont ponctué l'année écoulée, c'est sur l'année à venir qu'il s'est projeté en évoquant l'acquisition envisagée d'un bien immobilier. Un moment convivial a suivi, offrant à l'assistance l'opportunité d'échanger les vœux.



Informations communales

Solidarité Numérique Puydaniel

La fracture numérique prend plusieurs formes et peut accentuer l'exclusion : elle peut être économique, sociale, générationnelle ou encore liée à une méconnaissance des gestes essentiels d'accès aux services numériques qui se développent dans tous les secteurs. (Recherche d'emploi, formalités administratives, achats en ligne, contrôle parental...).

Dans sa volonté de réduire ces inégalités, le **CCAS de Puydaniel** met en place une action de développement des usages du numérique sur la commune.

Dans sa mission d'accompagnement au public et d'aide d'instruction des dossiers, la volonté du CCAS est de répondre à deux objectifs.

1 . VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES EN LIGNE

dans un espace dédié à l'accueil de la Mairie : une personne vous recevra pour vous accompagner dans l'accomplissement de vos démarches administratives en ligne. (Demande carte grise, déclaration impôts...).

2 . VOUS AIDER À POUSSER LA PORTE DU NUMÉRIQUE

avec la création d'un atelier numérique gratuit pour accompagner et perfectionner l'utilisation d'internet.

SOLIDARITE NUMERIQUE c'est QUOI ?

Il ne s'agit pas de formation, mais d'une **initiation** en fonction des besoins et du niveau de chacun :

- aux pratiques informatiques de base (souris, clavier, bureau et internet),
- à l'utilisation des divers logiciels informatiques (tableur, traitement de texte, Présentation...),
- à la navigation internet,
- à la création d'une boîte mail et l'utilisation des services internet,
- la création d'un blog... et bien d'autre encore.

COMMENT ?

En favorisant l'échange d'expériences et la mutualisation des pratiques. L'animateur ne dispense pas de formation au groupe, mais s'adapte à ce dernier en apportant des réponses aux difficultés ou questions posées par chaque participant.

Pour QUI ?

- Tout citoyen de Puydaniel, quelque soit son âge, équipé ou non⁽¹⁾ d'un micro portable, qui souhaite s'initier ou progresser dans le domaine de la bureautique.
- Aucun acquis n'est demandé et tous les niveaux sont acceptés.
- Pour des groupes de 5 personnes environ

Par QUI ?

Un élu délégué au CCAS. Il peut être assisté par toute personne volontaire ayant quelques compétences en la matière et souhaitant les partager.

QUAND ?

- **Pour l'aide en ligne** : déjà en place, les jours d'ouverture de la mairie.
- **Pour les ateliers** : une fois par semaine, (lundi ou jeudi en journée ou soirée).
- Durée 1H à 1H30. Le calendrier sera défini en fonction des besoins et contraintes des participants.

CECI VOUS INTERESSE ? Adressez-vous à la mairie :

- Mail : mairiepuydaniel@wanadoo.fr
- Téléphone : **05 61 50 72 44**
- Accueil : **mardi et vendredi de 8h30 - 12h30 et de 13h30 - 17h30**
- Internet : <http://www.mairie-puydaniel.fr> (rubrique « **nous contacter** »).



État civil



Naissances

Léo Formosa	14	janvier	2018
Livia Formosa	18	décembre	2017
Hugo Mezere	26	novembre	2017
Elyo Puchois Gaines-Paris	17	novembre	2017
Marin Trimaglio	7	novembre	2017



PACS

Anne Lassalle et Jérôme Miguel	20	décembre	2017
Lorine Gros et Maxime Pellet	16	décembre	2017

Informations pratiques

Depuis le 1er novembre 2017, on peut se pacser en mairie :

- Totalement gratuit et relativement rapide.
- L'officier d'état civil ne garde pas de copie de votre convention de Pacs.

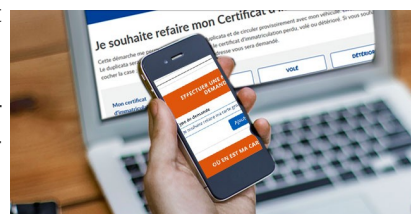
Les démarches :

- Vous devez vous pacser dans la mairie de votre lieu de résidence.
- Se présenter ensemble et en personne à la mairie avec les documents demandés.
- Vous devez contacter votre mairie et prendre RDV avec un officier d'état civil pour déposer votre dossier.

A compter du 06 novembre 2017 :

Dématérialisation des opérations sur les certificats d'immatriculation. Dans le cadre de la simplification des démarches administratives portée par le Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG), toutes les opérations sur les certificats d'immatriculation seront dématérialisées.

C'est sur le site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> qu'il faudra désormais se rendre pour choisir le type de démarche souhaitée.



Changement dans les déchèteries du territoire à compter du **5 FEVRIER 2018 :**

Déchèterie d'AUTERIVE

➤ Pour les Particuliers

Fermeture tous les lundis
Les horaires du mardi au samedi restent inchangés
Du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.



➤ Pour les Professionnels

Ouvertures : Le lundi de 8h00 à 10h00 et de 14h00 à 17h00
Du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Fermeture le samedi matin

Mise en place des portiques de limitation de hauteur aux déchèteries de Cintegabelle, Miremont et Grépiac. Hauteur limitée à 1.80m.

Plus d'infos sur le site : <http://www.smivom-mouillonne.fr/fr/index/actualites/nouveaux-horaires-decheterie.html>

Informations Pratiques

Gratuité des transports en faveur des personnes non imposables de 65 ans et plus



Transports

Gratuité des transports publics

Avec le Conseil départemental, les Haut-Garonnais de 65 ans et plus peuvent **voyager à prix réduits voire gratuitement** sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Haute-Garonne.

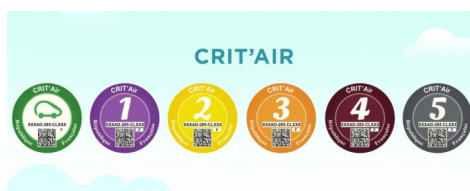
Trois conditions :

- avoir au moins 65 ans,
- résider en Haute-Garonne,
- résider dans une commune adhérente au SITPA. (Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Âgées).

Le Conseil départemental accorde la gratuité totale des transports publics sans aucune limitation de voyages aux personnes domiciliées en Haute-Garonne et bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) socle, et selon certaines conditions aux demandeurs d'emploi domiciliés en dehors du périmètre de transport urbain, et inscrits au Pôle emploi en Haute-Garonne.

Les personnes bénéficiant d'un contrat aidé, ainsi que les stagiaires de la formation professionnelle domiciliés en Haute-Garonne peuvent également en bénéficier.

Pollution



Circulation différenciée en Haute-Garonne

Dans le cadre du dispositif d'urgence en cas de pic de pollution de l'air ambiant, le préfet de la Haute-Garonne est susceptible de mettre en œuvre, au 3^{ème} jour d'alerte et après consultation d'un comité d'experts, la circulation différenciée.

Il est demandé en conséquence, à chaque automobiliste de doter son véhicule d'une vignette Crit'Air, sur la base de laquelle s'appliquera la mesure.

Il est possible de demander cette vignette via le site internet :

www.certificat-air-gouv.fr.

Le paiement se faisant en ligne.

Taxe d'habitation



RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?

Rendez-vous sur impots.gouv.fr
Pour faire une simulation, vous avez besoin de :

VOTRE REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE ⁽¹⁾

DU NOMBRE DE PARTS DE VOTRE FOYER ⁽²⁾

DU MONTANT DE VOTRE TAXE D'HABITATION 2017

Si vous êtes concerné par la réforme :

2018

- 30 %

En 2018, le montant de votre taxe d'habitation baisse de 30 %

2020

- 100 %

En 2020, vous ne payerez plus la taxe d'habitation

En 2019, le montant de votre taxe d'habitation baisse de 65 %

2019

- 65 %

⁽¹⁾ Revenu fiscal de référence (RFR) 2017 disponible sur l'avis d'impôt sur le revenu 2017.
Le RFR 2018 sera calculable à partir de mi-janvier sur le site impots.gouv.fr

⁽²⁾ Sur votre avis d'impôt sur le revenu.



impots.gouv.fr
et sur le site du directeur général des Impôts publics

Vie associative

L'Amicale du 3^{ème} Age

Dimanche 22 octobre : loto



Dimanche 7 janvier : Assemblée Générale



Composition du bureau :
Lucie Florian, Trésorière ; Janine Morales, secrétaire ; Denise Picco, vice-présidente ; Michelle Grillou, présidente.

Cavaliers du centaure

Samedi 2 décembre : Assemblée générale



Le comité des fêtes

Samedi 7 octobre : Aligot
Dimanche 31 décembre : la nuit de la St Sylvestre

L'association Patrimoine

Dimanche 5 novembre : 4^{ème} foire aux plantes, arbres, fruitier anciens, produits régionaux. Encore un succès pour cette foire 2017 avec un public important malgré le mauvais temps.



Vendredi 26 janvier 2018 : Assemblée générale.
Nouvelle composition du bureau :
Colette Mazières, présidente ;
Arlette Darbas, vice-présidente ;
Sylvie Duprat, trésorière ;
Maud Dumas, trésorière adjointe ;
Nadine Vasquez, secrétaire ;
Michelle Grillou, secrétaire adjointe.

Mardi 12 décembre :
les « petits » de l'Escòla de Naut ont décoré le sapin...

Samedi 16 décembre :

le Père Noël est passé pour une distribution de cadeaux aux enfants. Un goûter a suivi cette animation. Merci aux parents qui ont contribué à l'élaboration de gâteaux et autres friandises.



Les rendez-vous du semestre



Salle des fêtes

Vendredi 02 : Assemblée générale du comité des fêtes

Dimanche 11 : le loto des écoles

Dimanche 18 : le loto de l'Amicale du 3^{ème} Age.



Commémoration du 19 mars :
la date sera fixée ultérieurement.

Samedi 10 mars : manifestation du comité des fêtes en attente de validation.



Aucune manifestation prévue.



Salle des fêtes

Mardi 8 : commémoration du **8 mai 45** avec dépôt de gerbe. Un vin d'honneur clôturera cette manifestation.

Dimanche 27 : Vide grenier des Cavaliers du Centaure.



Salle des fêtes

Samedi 9 : Repas et feu de la **Saint Jean** organisé par le Comité des Fêtes.



Samedi 28, dimanche 29 et lundi 30 :
Fête du village organisé par le comité des Fêtes avec le traditionnel cassoulet du lundi.

Le repas villageois : manifestation de l'association Patrimoine, en attente de validation par l'équipe.